

Image not found or type unknown



## Regroupement familial

Par **Mignan**, le **30/04/2021** à **04:36**

Bonjour

J'ai déposé à l'OFII de Bobigny une demande de regroupement familial, fin décembre 2020, et nous sommes fin avril je n'ai toujours pas de réponse.

Pouvez vous m'aider sur ce sujet svp ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **30/04/2021** à **08:19**

Bonjour,

Rien d'étonnant car avec le COVID tout est ralenti et les réponses mettent très longtemps à vous être adressées.

Quelles sont les personnes qui sont visées par cette demande de regroupement familial ?

Depuis combien de temps êtes-vous en France de façon régulière (avec un visa) ?

Par **Mignan**, le **30/04/2021** à **08:31**

Bonjour

Le regroupement concerne ma fille de 9 ans et j'ai une carte de résident. Je vis en France depuis 7 ans. Merci de m'avoir répondu

Par **Tisuisse**, le **30/04/2021** à **08:55**

Ben oui, vous pouvez la faire venir et, le plus rapide, serait qu'elle obtienne un visa à son nom en demandant ce visa directement à l'Ambassade de France (ou au Consulat de France le plus proche) de son pays.

Par **Mignan**, le **30/04/2021** à **19:18**

Merci beaucoup pour votre aide. Pourrais je savoir quel type de visa devrais je demander ( long séjour , vacances). Vu qu elle vient pour rester. Et aussi je voudrais savoir si ça ne va pas empiéter sur la procédure déjà en cours à l ofii